

Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés

Pour porter les réclamations individuelles et collectives des salariés, il vous faut rencontrer et écouter les salariés pour recueillir les demandes afin de les présenter à l'employeur dans le cadre du CSE, de commissions et/ou d'entretiens face à l'employeur.

Objectifs

1. Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
2. Porter les réclamations des salariés auprès de l'employeur

Public Visé

Secteur privé - être élu·e CSE ou représentant·e de proximité

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Être élu·e CSE et avoir suivi une formation CSE premier mandat ou ou être représentant·e de proximité

Parcours pédagogique

Stratégie d'action pour cette attribution spécifique
Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à cette attribution
Méthode de recueil des réclamations des salariés
Réclamations individuelles et collectives
Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
Représentant du personnel au CSE et activité de la section syndicale
Action de prévention des risques professionnels

Objectifs pédagogiques

Exprimer et repérer ses représentations sur les réclamations
Identifier les attributions légales du CSE portant sur les réclamations des salariés
S'entraîner à rencontrer un salarié sur son lieu de travail
Apprécier la valeur et l'utilité des questions CSE dans une stratégie syndicale
S'entraîner à rédiger des questions CSE
Évaluer et compléter les questions à l'aide de l'outil d'auto-évaluation
Repérer l'intérêt de construire un outil « partagé » de recueil des réclamations entre représentants du personnel
Auto-diagnostiquer les différentes façons de porter les réclamations recueillies dans son entreprise
Echanger sur sa pratique de la réunion CSE
Distinguer la réclamation d'autres processus d'action
Organiser le traitement des réclamations
S'interroger sur le rôle d'accompagnement et de défense du salarié
Comprendre la construction du rôle de représentant du personnel
Rendre compte auprès du ou des salariés
Se projeter dans sa situation réelle de représentant du personnel pour recueillir et porter les réclamations des salariés

Méthodes mobilisées

Méthodes interactive, active, expositive, interrogative
Livret stagiaire

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE027-20241014

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808



Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

de 8 à 16 personnes



Contactez-nous !

Jean-Yves BELATY
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038444
Mail : jean-yves.belaty@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE027-20241014

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808